

**Avis de marché**  
**Appel d'offres ouvert de Fournitures et Services**

Directive 2014/24/EU  
Avis de marché

**Section I : Pouvoir adjudicateur**

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Bergheim

3 Place du Dr Pierre Walter, 68750 Bergheim

à l'attention de Monsieur le maire de Bergheim

Tél. (+33) 03 89 73 63 01

E-mail : [mairie.bergheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.bergheim@wanadoo.fr)

Fax (+33) 03 89 73 36 59

Code d'identification national : 21680028400012

Adresse(s) internet : [www.ville-bergheim.fr](http://www.ville-bergheim.fr)

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique :  
<https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Ville de Bergheim, 3 Place du Dr Pierre Walter, 68750 Bergheim

Contact: Mme DEJONGHE, [mairie.bergheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.bergheim@wanadoo.fr)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Ville de Bergheim, 3 Place du Dr Pierre Walter, 68750 Bergheim

[mairie.bergheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.bergheim@wanadoo.fr)

Adresse internet : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Ville de Bergheim, 3 Place du Dr Pierre Walter, 68750 Bergheim

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Collectivité locale

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

## **Section II : Objet du marché**

### II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :  
DEPLOIEMENT D'UNE VIDEOPROTECTION URBAINE  
Marché de fournitures et de services n°2018004

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :  
Appel d'offres ouvert  
Lieu d'exécution : BERGHEIM  
Code NUTS : FRF12

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :  
L'avis concerne un appel d'offres ouvert, selon les articles 25, 33, 66, 67 et 77 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :  
Appel d'offres ouvert à tranches, avec un seul opérateur.  
Durée de l'accord-cadre: Durée des travaux.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :  
Marché de création d'un réseau de vidéo protection d'espaces urbains, composé de 54 caméras et comprenant des travaux de génie civil, de câblages, de services de transport IP nécessaires entre les points de présence des caméras et le local technique, de fourniture, de mise en œuvre et de maintenance des équipements vidéo.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :  
35120000, 35125300.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

II.1.8) Lots et Tranches :  
Division en lots : Non.  
Divisions en tranches : Oui  
Le marché est composé d'une tranche ferme (TF) et de 2 tranches optionnelles (TO1 et TO2).  
La tranche ferme concerne le déploiement de 20 caméras, la création d'un centre de supervision (local technique + déport vers la Police Municipale) et la mise en place d'un réseau de transmission.  
La tranche optionnelle1 concerne le déploiement de 13 caméras supplémentaires.  
La tranche optionnelle 2 concerne le déploiement de 21 caméras supplémentaires.

II.1.9) Variantes :  
Des variantes seront prises en considération : non.

### II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

Acquisition d'un enregistreur vidéoprotection et poste de supervision permettant l'enregistrement des caméras. Mise en place de 54 caméras dans différents secteurs de la Ville de Bergheim. Réalisation des travaux de mise en œuvre d'un réseau de transmission IP entre les différents points surveillés.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : non.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

Nombre de reconductions éventuelles :

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée du marché : durée d'exécution de l'ensemble des tranches.

Durée d'exécution : 6 mois à compter de l'émission de l'ordre de service du marché, pour la réalisation de chaque tranche.

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Le titulaire doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Retenue de garantie : non

Garantie de parfait achèvement suite à la réception de travaux : 1 an

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations objets du marché seront financées sur les ressources propres de la collectivité. Elles seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

#### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2

(déclaration du Candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr).

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et à l'article 51 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 à 4 du code du travail.

#### III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

#### III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

Les candidatures et offres devront être rédigées en langue française.

#### III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

#### III.3) Conditions propres aux marchés de services

##### III.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

##### III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

### **Section IV : Procédure**

#### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

##### IV.1.1) Type de procédure :

Appel d'offres ouvert selon les articles 25, 33, 66, 67 et 77 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer : non

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : non

#### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

##### IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

#### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : marché 2018-01

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

03 mai 2018 – 12h00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : Commission d'appels d'offres

### **Section V : Attribution du marché**

### **Section VI : Renseignements complémentaires**

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 15 MARS 2018

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 67070 Strasbourg, tél. : 03-88-21-23-23, courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr) , télécopieur : 03-88-36-44-66 adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr> .

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg, 67070, STRASBOURG, F

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 15 MARS 2018